

**M. Epp:** Voilà pourquoi nous ne pouvons être d'accord avec les libéraux qui pensent qu'après 114 ans de pacte fédératif, ce système devrait être soudainement abandonné et que notre confédération devrait être remplacée par une forme d'État unitaire. Nos traditions fédérales se sont développées compte tenu de la nature même de notre pays, et aucun autre système ne pourrait donner de meilleurs résultats que celui-ci, car aucun autre système n'est aussi bien adapté à notre diversité. La nature de notre pays n'a pas changé; la rompre brusquement, rompre nos traditions fédérales, serait donc dangereux.

Madame le Président, vouloir rompre ces traditions fédérales qui sont actuellement en danger, c'est menacer de briser notre propre pays, spécialement dans une région comme celle d'où je viens. Les événements des quatre derniers mois ont confirmé que le premier ministre remplacera la tyrannie de l'unanimité, comme on l'a décrite, par la chaos de l'action unilatérale. C'est ça sa solution: vous n'aimez pas la tyrannie, nous vous donnerons le chaos.

Le climat politique au Canada est maintenant très tendu et les Canadiens ont été témoins de disputes et de confrontations ouvertes entre le gouvernement central et les provinces. Les pouvoirs publics se battent maintenant devant les tribunaux, et chacun de nous à la Chambre devrait savoir et se rappeler que les Canadiens des différentes régions du pays sont bouleversés par la situation.

Étant donné mes responsabilités au sein de mon parti, j'ai reçu une foule de lettres, de télégrammes et d'appels téléphoniques de Canadiens de toutes les classes de la société et de toutes les régions du pays. Bon nombre de ceux qui envoient ces messages ne comprennent pas vraiment l'essentiel de ce que le gouvernement est en train de faire. Ce n'est pas un reproche que je leur adresse, madame le Président, mais ils nous disent la profonde inquiétude qu'engendrent chez eux l'hostilité et la division qu'on crée inutilement au Canada. C'est là le message qu'ils nous transmettent.

Par ailleurs, quoi qu'en disent les ministériels, nous n'entendons pas aujourd'hui tout simplement un autre débat comme celui que nous avons eu sur le drapeau. Une charte des droits, une formule d'amendement et un référendum ne sont pas uniquement des symboles, ils constituent les règles pratiques, les moyens concrets qui présideront dans l'avenir à l'administration du Canada. Aucune loi et à plus forte raison aucune constitution ne valent le papier sur lequel elles sont imprimées si elles ne traduisent pas un consensus véritable. Le gouvernement, déterminé qu'il était d'imposer cette résolution, a oublié que les lois et les législateurs ne doivent pas seulement ordonner mais plutôt, dans un régime démocratique, qu'ils doivent inspirer le respect pour eux-mêmes et pour ce qu'ils accomplissent.

**Des voix:** Bravo!

**M. Epp:** Tout au long du débat constitutionnel, notre parti a cherché à réaliser les compromis nécessaires pour mettre fin aux divisions et à l'hostilité qui existent au Canada et qui sont en train de gagner les relations entre le Canada et la Grande-Bretagne. L'ambiance que le gouvernement a créée s'en trouve empoisonnée et c'est pourquoi, Madame le Président, nous avons proposé en toute sincérité des solutions de rechange à l'action unilatérale du gouvernement.

### *La constitution*

Nous avons notamment réclamé une nouvelle conférence des premiers ministres sur le rapatriement et la formule d'amendement; nous avons proposé une procédure qui nous permettrait de mettre la dernière main ici même au Canada à une formule d'amendement qui jouit déjà d'un appui considérable, le consensus de Vancouver. Nous avons aussi invité et encouragé les provinces à changer d'attitude et à accepter une charte des droits.

Grâce à nos solutions de rechange, la constitution du Canada pourrait être modifiée ici au Canada, et tous les changements importants commanderaient le respect de tous les Canadiens, de l'Atlantique au Pacifique et jusqu'à l'océan arctique.

**Des voix:** Bravo!

**M. Epp:** Madame le Président, le gouvernement n'a retenu aucune de ces propositions, aucun de ces compromis, ni aucune de ces idées parce qu'il est déterminé à agir envers et contre tous et à défier non seulement l'opposition parlementaire, mais aussi un certain nombre de provinces, et ce qui est plus important, la majorité des Canadiens.

C'est parce que le projet du gouvernement n'a pas été modifié, madame le Président, et qu'il continue de préconiser une action unilatérale et de semer la division, que nous nous y opposons.

**Des voix:** Bravo!

**M. Epp:** Comme je viens de le dire, madame le Président, le parti conservateur propose aux Canadiens une solution valable qui permettrait d'éviter un affrontement, des tensions et des divisions inutiles qui risquent de nuire au pays même et à ses relations avec la Grande-Bretagne. J'insiste: nous avons une solution valable. Je tiens par ailleurs à dire qu'il y a un monde entre la démarche prétendument constructive du Nouveau parti démocratique et la nôtre.

Permettez, madame le Président, que je dise un mot de la contribution du Nouveau parti démocratique. Le chef de ce parti (M. Broadbent) va de ville en ville affirmant que la démarche constructive prônée par son parti est en train de l'emporter.

**Des voix:** Quelle honte!

**Une voix:** Il dit ça parce que c'est vrai.

**M. Epp:** Il prétend être personnellement responsable de presque toutes les modifications qui ont été apportées à la charte des droits et au projet de résolution.

**Une voix:** Vous êtes contre.

**M. Epp:** J'ai encore touché un point sensible apparemment. Madame le Président, en prétendant être l'auteur des diverses propositions, le NPD insulte les divers groupes d'intérêts qui ont fini par persuader le gouvernement et les membres du comité d'apporter les changements voulus.

**Des voix:** Bravo!

**M. Epp:** La vérité, c'est que sur les 43 modifications proposées par le Nouveau parti démocratique lors des séances du comité, seules deux ont été retenues dans le rapport majoritaire que les néo-démocrates ont appuyé et en faveur duquel ils ont voté. Ce qui ne les empêche pas de se vanter d'être les auteurs de deux amendements.